

**MAIRIE DE CHAMPANGES**

Place Anselme Boujon  
74500 CHAMPANGES

Tél. : 04 50 73 45 67

Fax : 04 50 76 21 29

mairie.champanges@wanadoo.fr

**COMPTE RENDU  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
EN DATE DU 24 AVRIL 2009**

**1- INTERET COMMUNAUTAIRE**

Les membres du Conseil Municipal ont approuvé à l'unanimité la compétence relative à l'action de développement économique et touristique de la Communauté de Communes du Pays d'Evian.

**2- CONTRATS D'ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES**

La Commune a chargé le Centre de Gestion de négocier un contrat de groupe ouvert à adhésion facultative auprès d'une entreprise d'assurance agréée afin de garantir les frais laissés à sa charge.

**3- REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME**

Le sujet principal de cette réunion fut la révision du Plan Local d'Urbanisme sur l'ensemble du territoire communal. En effet, le document actuel a été élaboré en 1996 et a fait l'objet de deux modifications mineures. Il convient donc de le réviser pour prendre en compte notamment la loi S.R.U et la loi Urbanisme et Habitat. L'objectif défini pour cette révision du PLU sera de :

- aménager, densifier et agrandir raisonnablement le village
- gérer l'urbanisation d'une manière raisonnée et durable
- maintenir une agriculture locale
- protéger l'environnement naturel
- maintenir la zone d'activité actuelle dans son cadre de verdure et éventuellement permettre l'implantation d'activités tertiaires
- assurer le développement de la zone d'équipements publics par la mise en place d'emplacements réservés
- intégrer les nouvelles technologies d'énergies renouvelables.

**4- QUELQUES BREVES DE MONSIEUR LE MAIRE**

En vue d'améliorer la sécurité routière du Hameau « Les Granges », des panneaux limitant la vitesse et un coussin berlinois seront installés prochainement.

Monsieur le Maire a rencontré l'ingénieur divisionnaire du Conseil Général, pour lui exposer les problèmes rencontrés sur la voirie départementale. Une nouvelle réunion est prévue avec lui en présence des membres de la Commission des travaux.

Les passages piétons seront repeints au mois de juin 2009. Le service de voirie du Conseil Général est débordé depuis qu'ils ont repris la gestion de l'ex RN 5, RD 1005 aujourd'hui.

Gîtes ruraux : À l'avenir, pour les locations de longue durée : il n'y aura plus de dérogation pour les vacances d'hiver (4 semaines en février/mars), ou d'été (8 semaines environ en juillet et août). Les gîtes devront être libérés lorsque les gîtes seront loués à la CCAS de l'EDF.

## **5- URBANISME**

Trois nouvelles demandes de permis de construire et cinq déclarations préalables ont été étudiées lors de cette séance.

## **6- LE POINT SUR LES TRAVAUX**

En partenariat avec la Communauté de Communes du Pays d'Evian, deux sites ont été retenus pour la mise en place de containers enterrés et semi-enterrés : vers l'école et vers les gîtes ruraux.

Par ailleurs, il est prévu de changer les radiateurs de gîtes afin de réduire les dépenses d'énergie. Les travaux s'échelonnent sur trois années.

Le projet de construction d'un abri pour le matériel scolaire suit son cours ainsi que l'étude pour la maîtrise du coût du chauffage de la salle des fêtes.

## **7- QUESTIONS DIVERSES**

Il est également rappelé la soirée en faveur de la lutte contre la mucoviscidose organisée à BERNEX avec les communes du plateau du Gavot qui aura lieu le 9 mai 2009.

La sortie de la fête des mères est prévue le 14 juin 2009 : canal de SAVIERES et visite de l'abbaye de HAUTECOMBE. Pour participer il convient de s'inscrire en mairie.